



AVIS AUX MÉDIAS

Le 28 mars 2007

Le commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall va annoncer sa décision sur la recherche de la Phase 2

(**Cornwall ON**) Le jeudi 29 mars, le juge G. Normand Glaude, commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall, annoncera sa décision sur la sélection des propositions pour la recherche de la Phase 2. L'annonce sera faite à 9 h 30.

Le mandat de la Phase 2 de l'Enquête vise à instaurer un environnement propice à la guérison et à la réconciliation à Cornwall. Le mois dernier, le commissaire Glaude a dévoilé sa décision sur les propositions de recherches de parties à l'Enquête qu'il acceptait de financer dans le cadre de la Phase 2.

L'annonce de jeudi est un signe de plus du caractère actif de l'ordre du jour de la Phase 2, comme l'a recommandé le comité consultatif de l'Enquête. Ces projets ouvriront des nouveaux débouchés dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de l'établissement d'une infrastructure pour des services futurs et des ressources d'information à l'attention des personnes ayant souffert de mauvais traitements sexuels pendant leur enfance.

- 30 -

Renseignements :

G-4 Communications
(613) 294-5679